

# FORMATION PRÉTRAITEMENT CHIMIQUE & DURABILITÉ



Cette formation met l'accent sur l'importance d'un nettoyage efficace et d'un prétraitement adapté. Le procédé à mettre en œuvre dépend du substrat, de la durée de vie attendue et de l'environnement dans lequel l'ouvrage sera utilisé.

Cette session vous offre un aperçu complet des procédés de prétraitement chimique existants pour l'acier (galvanisé) et l'aluminium. Elle montre également comment obtenir un résultat de haute qualité avec moins de produits chimiques, une consommation d'énergie réduite et une utilisation plus rationnelle de l'eau.

## PROGRAMME

### Préparation

- Nettoyage et dégraissage
- Décapage
- Activation

### Revêtement de conversion chimique

- Phosphatation
- Chromatation
- Couches de conversion sans chrome

### Post-traitement

- Passivation
- Rinçage à l'eau déminéralisée

### Prétraitement durable

- Moins de chimie
- Moins d'énergie
- Moins de consommation d'eau



**Formateur**

Bruno Bertrand

## Groupe cible

Cette formation s'adresse aux responsables de production, responsables de ligne ainsi qu'aux opérateurs de production expérimentés dans les entreprises de peinture industrielle. Les responsables des achats et les commerciaux souhaitant approfondir leurs connaissances en matière de prétraitement des surfaces sont également les bienvenus.



Mercredi 18 novembre 2026

**10h00 – 17h00**



**Lieu à confirmer**



PLUS D'INFORMATION: [WWW.VOM.BE](http://WWW.VOM.BE)

## Inscription

**prix membres** : 290,00 € pp

À partir du 2<sup>e</sup> participant : 10 % de réduction

**prix non membres** : 580,00 € pp

(Comprend le support de cours et le lunch sandwich)

subsidés via KMO-portefeuille  
pour les entreprises en Flandre

info : [www.kmo-portefeuille.be](http://www.kmo-portefeuille.be)

N° d'agrément VOM – volet Formation : DV.O105498.

Thème : « Duurzaamheid & innovatie »



*Pour bénéficier du portefeuille PME (KMO-portefeuille),  
vous devez introduire votre demande  
au plus tard dans les 14 jours calendrier  
suivant le début de la formation.  
Passé ce délai, votre demande sera refusée.*

Veillez confirmer votre participation au plus tard **10 novembre** pour le via le formulaire ci-dessous ou sur le site internet [www.vom.be](http://www.vom.be).

Toute annulation doit être communiquée au plus tard 5 jours ouvrables avant le début de la formation. Vous pouvez toutefois vous faire remplacer par un collègue à tout moment.

## Informatie

VOM Asbl

Kapeldreef 60

B-3001 LEUVEN

+32 (0)16/40.14.20

info@vom.be

## Inscription formation “Prétraitement chimique & durabilité”

Uiterlijk **10 novembre 2026** terug sturen aan:

VOM - Kapeldreef 60 – 3001 Leuven

Online inschrijving mogelijk via [www.vom.be](http://www.vom.be), rubriek agenda

Nom et adresse de l'entreprise :

.....  
.....  
.....

Participant et fonction :

.....

E-mail de facturation : ..... Téléphone : .....

Numéro de TVA : .....

N° de bon de commande / référence à mentionner sur la facture : .....

Le soussigné s'engage à régler les frais de participation dès réception de la facture (membres : 290 € par personne – non-membres : 580 € par personne) et déclare accepter les conditions d'annulation.

Signature et cachet de l'entreprise :

